

ÉDITION SPÉCIALE PRINTEMPS 2018

SALUT!

Fier d'être au service des
vétérans du Canada

Je suis une vétéreran

DÉCOUVREZ MON HISTOIRE
À L'INTÉRIEUR

Canada



Quitter l'armée représente un énorme changement pour vous et pour votre famille. Alors que vous vous adaptez au changement ensemble, il est important que vous preniez connaissance de tous les appuis disponibles pour vous concentrer sur votre vie après les forces armées.

Cette édition de *Salut!* met en évidence les six nouvelles prestations et deux prestations bonifiées disponibles à compter du 1^{er} avril 2018, ainsi que le plan Pension à vie récemment annoncé. Ensemble, ces programmes visent votre bien-être, sont axés sur l'éducation et la formation et fournissent des appuis à la famille supplémentaires, notamment pour assurer votre sécurité financière.

Il est essentiel que nous puissions vous fournir des renseignements précis en

L'honorable S. O'Regan
Ministre des Anciens Combattants
Ministre associé de la Défense nationale

temps opportun à cet égard ainsi que sur d'autres programmes et prestations. Cette édition de *Salut!* n'est qu'une étape des efforts renouvelés de communication destinés à nous assurer que vous sachiez tout ce qui est mis à votre disposition pour vous soutenir, vous et votre famille. Nous continuerons de communiquer et d'être en contact avec vous pour vous informer des derniers renseignements et des dernières mises à jour.

Notre mission est d'aider tous les hommes et toutes les femmes qui ont servi le pays, de les aider à se rétablir après leur service militaire s'ils en ont besoin et de les soutenir alors qu'ils s'adaptent à leur nouvelle vie. Pour cela, l'équipe d'Anciens Combattants Canada s'appuie sur trois principes : bienveillance, compassion, respect.

W.J. Natynczyk
Général (à la retraite)
Sous-ministre, Anciens Combattants Canada

4
BIEN-ÊTRE

6
L'HISTOIRE DE JOHN

8
PRESTATIONS NOUVELLES ET BONIFIÉES

14
PENSION À VIE

16
L'HISTOIRE DE NATACHA

18
VOTRE SANTÉ MENTALE EST IMPORTANTE

20
LE CANADA SE SOUVIENT

22
APPRENDRE D'AVANTAGE

Publié par Anciens Combattants Canada. Le contenu de cette publication est protégé par un droit d'auteur. Les articles peuvent être repris entièrement ou en partie.

Courriel : VAC.Communications.ACC@vac-acc.gc.ca

En ligne : veterans.gc.ca/salute

Téléphone : 1-866-522-2022

Adresse : Anciens Combattants Canada, CP 7700, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 8M9

Salut! est offert en gros caractères et sur bande sonore. Si vous désirez recevoir la publication sur un support de substitution, veuillez transmettre votre demande à l'adresse électronique ci-dessus.

ISSN: 1499-495X

VOTRE MISSION, NOTRE PRIORITÉ

Nous nous adaptons tous de manière différente aux changements de vie importants. Pour vous et votre famille, le passage à la vie postérieure au service militaire représente de grands changements, et pose parfois des défis. C'est une expérience unique.

Chaque année, environ 5 000 membres de la Force régulière des FAC effectuent la transition de la vie militaire à la vie civile. Dans le cadre du Sondage sur la vie après le service militaire de 2016, 52 % des vétérans ont déclaré s'être adaptés facilement à la vie civile, environ 15 % ont déclaré avoir trouvé ni facile, ni difficile la transition; par contre, 32 % ont affirmé avoir eu de la difficulté à s'adapter à la vie après le service militaire. Cela nuit à leur bien-être.

Qui que vous soyez – jeune, vieux, militaire ou civil –, votre bien-être est important.

Vous sentez-vous satisfait et épanoui, en sécurité sur le plan financier et du logement, en bonne santé physique et mentale, très résilient face au changement, bien intégré dans la communauté, fier, valorisé et célébré par les Canadiens?

La recherche sur le bien-être a conduit à l'introduction des sept domaines du bien-être. Les sept domaines sont liés. Par exemple, votre emploi peut avoir des répercussions sur votre santé, votre intégration sociale et vos finances.

À l'inverse, votre santé, votre intégration sociale et votre situation financière peuvent avoir une incidence sur votre capacité à trouver ou à conserver un emploi.

Nous pouvons jouer un rôle important dans le soutien de votre bien-être. Nous pensons que les six nouveaux programmes et les deux services améliorés maintenant disponibles, ainsi que le nouveau programme de Pension à vie (entrant en vigueur le 1^{er} avril 2019), seront utiles.

Notre mission est de vous aider à vous adapter à la vie après le service.

**QUI QUE VOUS
SOYEZ – JEUNE,
VIEUX, MILITAIRE
OU CIVIL – VOTRE
BIEN-ÊTRE EST
IMPORTANT.**

LES SEPT DOMAINES DU BIEN-ÊTRE



EMPLOI ET AUTRES BUTS VALORISANTS

S'investir dans un nouvel emploi, s'occuper à la retraite, passer du temps en famille.



SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Avoir les ressources nécessaires pour assurer le bien-être dans tous les domaines.



SANTÉ

Bien fonctionner sur les plans physique, mental, social et spirituel.



COMPÉTENCES ET PRÉPARATION À LA VIE ACTIVE

Être capable de s'adapter à la vie après le service militaire et de bien la gérer.



INTÉGRATION SOCIALE

Entretenir ou développer des relations mutuellement positives.



LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Habiter dans un logement sûr, convenable et abordable.



ENVIRONNEMENT CULTUREL ET SOCIAL

Être compris, apprécié et appuyé par la communauté.

Définition du bien-être

Vos objectifs de bien-être sont uniques à vous et à votre famille.

La recherche démontre que la santé à elle seule n'est pas synonyme de bien-être. La santé – le fonctionnement physique, mental, social et spirituel – est l'un des sept domaines essentiels du bien-être. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web à l'adresse veterans.gc.ca.

Nous offrons une variété de prestations et de services en soutien à de votre bien-être, dont de nouveaux programmes présentés dans ce numéro de *Salut!*.

Vous souhaitez en savoir plus? Visitez notre site Web pour approfondir votre recherche ou pour tout savoir sur les appuis dont vous pouvez bénéficier.

**TOUS LES DÉTAILS À L'ADRESSE :
VETERANS.GC.CA**

« IL VIENT UN TEMPS
OÙ IL FAUT JUSTE
RÉALISER QU'ON DOIT
FAIRE CE QU'IL Y A DE
MIEUX POUR SOI ET SA
FAMILLE. »

L'HISTOIRE DE JOHN

ÂGE : 42
ANNÉES DE SERVICE : 24
GRADE : Adjudant-maître
GROUPE : Infanterie
VILLE NATALE : Collingwood, Ontario

En racontant son histoire, John est l'un des nombreux vétérans qui nous aident à continuellement améliorer nos processus et notre manière de communiquer l'information. Nous reconnaissons que nous devons en faire plus pour améliorer le soutien offert aux vétérans et aux membres de leur famille. Nous remercions John et Tracy de partager leur expérience, et nous espérons que celle-ci vous aidera, vous et votre famille, à en apprendre davantage sur les services qui vous sont offerts pendant votre transition. Merci John!

Racontez-nous votre histoire: VAC.Communications.ACC@vac-acc.gc.ca

Les états de service de John O'Neill sont une carte des endroits où les militaires canadiens ont fait une réelle différence au cours des deux dernières décennies. La Bosnie en 1998. Le Kosovo en 1999. L'Éthiopie et l'Érythrée en l'an 2000. L'Afghanistan en 2007 et encore une fois en 2010.

Ces endroits sont toujours évocateurs dans l'esprit des Canadiens, parfois de souvenirs troublants. John y était.

Aujourd'hui, alors qu'il se prépare à prendre sa retraite de l'armée comme adjudant-maître (« pas trop mal », dit-il), John porte toujours ces souvenirs en lui, ainsi que les cicatrices physiques que lui ont laissées 24 années de service militaire. Une cheville fracturée pendant un exercice de parachutiste. Un coude brisé pendant un entraînement physique. Une blessure au cou sérieuse subie au cours d'une embuscade en Afghanistan.

Bien que ces traumatismes physiques perdurent, ce sont les blessures émotionnelles qui sont les plus problématiques pour John et sa famille. John a reçu un diagnostic de trouble de stress post-traumatique en 2014. Ce diagnostic a été posé il y a quatre ans, mais John croit développer cet état depuis un bon moment.

« Je pense que ça s'accumule tout au long de sa carrière. C'est un poids qu'on porte s'en occuper. Je ne sais pas vraiment s'il y a un incident déclencheur, dit-il. Il y en a probablement quelques-uns. »

Le parcours jusqu'à maintenant a été une « montagne russe d'émotions » pour John, sa femme Tracy et leurs trois enfants : Keely, 17 ans, Avery, 12 ans, et Ty, 10 ans. Il a continué à travailler pendant environ un an et demi après avoir reçu son diagnostic, a obtenu une promotion et il a été fait membre de l'Ordre du mérite militaire.

« Vous vous mettez à penser à toutes sortes de choses. Je vais être libéré du service militaire. J'ai une jeune famille. Mais, une fois que vous avez fait vos recherches et trouvez tout ce qui est disponible et parlez avec Anciens Combattants Canada, vous commencez à comprendre que ce n'est pas la fin du monde, d'être libéré. »

John souligne qu'une intervention rapide est la clé d'une transition réussie. « Il y a beaucoup trop de soldats qui sont aux prises avec ça et il faut

intervenir auprès d'eux le plus tôt possible. »

Tracy affirme que les familles doivent être mieux outillées pour aider leurs proches à s'adapter à la vie après le service.

« Il est revenu à la maison, mais on ne m'a pas donné l'information dont j'avais besoin pour l'aider, dit-elle. Je ne savais pas ce que je devais faire pour l'appuyer. »

Tracy explique qu'il existe des ressources, qu'elle n'en avait simplement pas connaissance. Par exemple, quand elle a appris que son Centre de ressources pour les familles des militaires local offrait un cours de premiers soins en santé mentale, elle s'est empressée de s'inscrire.

« Je ne savais même pas que le SSBSO (soutien social aux blessés de stress opérationnel) existait. Maintenant, j'ai l'impression d'avoir beaucoup de ressources à portée de main, mais c'est le jour où il est revenu à la maison que j'en avais vraiment besoin. »

John rencontre un gestionnaire de cas d'Anciens Combattants Canada pour s'informer des prestations et des services qui sont disponibles pour lui et sa famille en matière d'éducation, de formation et de consultation psychologique, entre autres choses. Tracy et lui ne savent pas ce que leur futur leur réserve à long terme, mais, à mesure que sa retraite approche, John reste positif.

« Il vient un temps où il faut juste réaliser qu'on doit faire ce qu'il y a de mieux pour soi et sa famille.

PASSER UN INSTANT
AVEC UNE PERSONNE, LA
LAISSER VOUS DONNER UN
PEU DE RÉCONFORT, VOUS
DIRE QUE VOUS N'ÊTES PAS
SEUL, ÇA VOUS FAIT CHAUD
AU COEUR »

NOUVEAUX PROGRAMMES ET SERVICES

SOUTIEN POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Six nouveaux programmes et deux services améliorés, qui mettent l'accent sur vous et votre famille, sont disponibles depuis le 1^{er} avril 2018. Nous savons que le bien-être signifie quelque chose de différent pour chacun et nous avons tous des objectifs différents dans la vie et des capacités différentes pour atteindre ces objectifs. C'est pourquoi ces programmes sont souples et offrent toute une gamme d'outils de soutien. Il s'agit de vous donner le choix, à vous et à votre famille, des appuis qui correspondent à vos objectifs. Par exemple, vous pouvez reprendre vos études, obtenir de l'aide pour trouver un nouvel emploi ou faire appel à votre Centre de ressources pour les familles des militaires local pour obtenir un soutien.

Nos nouveaux programmes et services vous offrent des choix à vous et à votre famille et mettent l'accent sur certains aspects plus généraux du bien-être. Nous nous concentrons sur la recherche en santé mentale avec le nouveau centre d'excellence, l'investissement dans d'autres organismes intéressés par la communauté des vétérans et nous cherchons à faire en sorte que ceux qui en ont le plus besoin obtiennent une aide immédiate.

Dans cet article, les détails des nouveaux services et prestations vous seront présentés. N'hésitez pas à communiquer ces détails à vos amis et à votre famille : nous voulons que tous les vétérans et toutes leurs familles connaissent les recours dont ils disposent.

INVESTIR DANS LES ÉTUDES ET LA FORMATION

...POUR ATTEINDRE VOS OBJECTIFS DANS LA VIE CIVILE

Quitter l'armée est un grand changement de vie. Comme vétérans, vous avez beaucoup de compétences, d'expérience et de formation. Cependant, vous pourriez avoir besoin d'aide pour trouver comment appliquer cette expérience à un emploi civil ou décider des prochaines étapes à suivre. Si vous êtes prêt pour une nouvelle carrière, nous sommes là pour vous aider. Par exemple, vous donner des conseils sur vos compétences d'entrevue, vous informer sur le marché du travail ou le retour à l'école. Les prestations et les services décrits ci-dessous peuvent vous aider :



ALLOCATION POUR ÉTUDES ET FORMATION

Voulez-vous tirer parti de votre formation et de vos compétences militaires en poursuivant des études après le service militaire? Nous pouvons vous aider.

Déposez votre demande dès aujourd'hui et nous travaillerons avec vous à l'élaboration d'un plan d'études. Si votre demande est approuvée, vous recevrez les fonds nécessaires au paiement de vos études. Après les droits de scolarité et le coût des livres, vous pouvez choisir quels frais de subsistance couvrir avec les fonds restants : logement, nourriture, carte d'autobus. Le choix vous revient.

Si l'université ou le cégep n'est pas ce dont vous avez besoin, une partie du financement sera disponible pour l'inscription à des cours de perfectionnement de carrière et personnel. Ces cours peuvent comprendre des cours intensifs sur les petites entreprises, la formation continue, etc.

Si vous avez été libéré pour des raisons médicales avant d'avoir atteint six années de service, un appui aux études et à la formation peut être disponible dans le cadre du programme de réadaptation professionnelle offert par le RARM ou des Services de réadaptation et d'assistance professionnelle d'ACC.

Passez le mot :

Cette prestation est disponible pour les membres ayant au moins six années de service, libérés honorablement le 1^{er} avril 2006 ou après.



SERVICES DE RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE

Vous ne savez pas très bien à quoi ressemblera votre carrière civile? Vous n'êtes pas certain par où commencer votre recherche d'un emploi civil? Nous avons remanié le programme des Services de réorientation professionnelle pour vous aider à établir un plan et un chemin vers la réussite.

Plus précisément, le programme remanié élargira les admissibilités actuelles, éliminera les échéances d'accès aux prestations et simplifiera le processus de demande. Plus important encore, les vétérans n'auront pas à payer pour ces services et à attendre d'être remboursés. Vous n'aurez jamais rien à déboursier pour ce service.

Tout ce que vous devez faire est de communiquer avec Anciens Combattants Canada et nous vous mettrons en contact avec les experts qui fournissent ces services. Vous pourrez obtenir de l'aide pour rédiger votre curriculum vitae, pratiquer vos compétences d'entrevue, rechercher un emploi et, dans certains cas, obtenir un placement.

Les conjoints de vétérans peuvent aussi tirer profit du programme jusqu'à deux ans après la libération du vétéran. Le conjoint du vétéran peut s'inscrire au programme même si ce dernier n'y participe pas.

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Les membres des Forces armées canadiennes libérés honorablement le 1^{er} avril 2006 ou après; et :

- qui comptent ont au moins 6 années de service peuvent recevoir jusqu'à 40 000 \$;
- qui comptent ont au moins 12 années de service peuvent recevoir jusqu'à 80 000 \$.

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

- Un membre des Forces armées canadiennes encore en service ayant terminé l'instruction élémentaire.
- Un vétéran ayant terminé l'instruction élémentaire et ayant été libéré le 1^{er} avril 2006 ou après.
- Un survivant, un conjoint ou un conjoint de fait d'un vétéran ayant terminé l'instruction élémentaire et ayant été libéré le 1^{er} avril 2006 ou après.

AIDER LES VÉTÉRANS ET LEUR FAMILLE

...POUR QU'ILS PUISSENT RÉUSSIR DANS LEUR VIE CIVILE

Lorsque vous servez, votre famille sert avec vous. C'est pourquoi nous mettons en œuvre de nouveaux programmes modernes pour vous appuyer, vous et votre famille. Les nouveaux services et prestations couvrent une large gamme d'appuis et, avec nos partenaires à tous les niveaux de la société canadienne. Nous continuerons de trouver des façons de faciliter l'adaptation à la vie après le service.



ÉLARGISSEMENT DU PROGRAMME POUR LES FAMILLES DES VÉTÉRANS

Si vous avez été libéré du service militaire pour des raisons médicales, votre nouvelle situation peut représenter un grand changement pour vous et votre famille. Bénéficier d'un soutien dans votre communauté peut vous aider. Nous avons étendu le Programme pour les familles des vétérans aux 32 Centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM) afin de vous fournir un accès ininterrompu.

Visitez un CRFM dès aujourd'hui pour accéder au programme. Le coordonnateur de Programme pour les familles des vétérans au CRFM vous aidera par exemple à trouver un docteur dans votre collectivité, des programmes de réorientation, des services d'aiguillage, des services d'intervention et d'autres renseignements utiles.

Vous aurez un accès illimité aux CRFM.

Comment accéder au programme?

Vous pouvez accéder aux services en personne dans n'importe lequel des 32 CRFM au Canada, par téléphone, sans frais et 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au numéro d'information pour les familles (1-800-866-4546), ainsi qu'au moyen des ressources en ligne à l'adresse www.connexionfac.ca.



ALLOCATION DE RECONNAISSANCE POUR AIDANT

Si vous avez été gravement blessé en service, nous savons que votre aidant joue un rôle de soutien majeur. C'est elle ou lui qui vous fournit l'aide dont vous avez besoin, par exemple pour la préparation quotidienne des repas, l'entretien ménager et du terrain, ainsi que les courses essentielles.

La nouvelle Allocation de reconnaissance pour aidant reconnaît ce travail en à votre aidant 1 000 \$ par mois, non imposables.

Vous recevez déjà cette prestation?

Vous devrez nous fournir certains détails sur votre aidant afin que nous puissions le payer directement. Vous n'aurez toutefois pas besoin de présenter une nouvelle demande.

QUI PEUT ACCÉDER AU PROGRAMME?

- Les vétérans des Forces armées canadiennes libérés pour raisons médicales le 1^{er} avril 2018 ou après, ainsi que les membres de leur famille.

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Les personnes recevant une indemnité d'invalidité et :

- un aidant naturel qui vous assiste dans le cadre de votre maladie ou de vos blessures liées à votre indemnité d'invalidité;
- votre besoin de soins doit être continu (doit durer au moins 12 mois);
- votre aidant a 18 ans ou plus et n'est pas rémunéré pour la prestation ou la coordination de vos soins;
- vous n'êtes pas un résident permanent d'une maison de soins infirmiers ou d'une installation de soins de longue durée.



SERVICES DE RÉADAPTATION ET D'ASSISTANCE PROFESSIONNELLE

Toute votre situation familiale change lorsque vous quittez le service militaire. C'est pourquoi nous avons éliminé le délai donné aux conjoints, conjoints de fait et survivants pour présenter une demande dans le cadre de ce programme. L'absence de limite de temps signifie l'élimination des pressions dans la prise de décisions de carrière et de réadaptation pendant que vous et votre famille devez vous concentrer sur des besoins plus immédiats.

Comme c'est le cas pour les vétérans qui participent à ce programme, les services sont offerts en fonction des besoins. Vous serez d'abord évalué afin de déterminer vos besoins professionnels, puis vous commencerez le programme. Si vous devez arrêter le programme pour quelque raison que ce soit, il n'y a aucun problème. Vous pouvez simplement vous faire réévaluer à un moment ultérieur qui vous convient.

Si vous êtes un conjoint, conjoint de fait ou survivant qui avait auparavant dépassé la limite de présentation de demande d'un an, vous pouvez maintenant demander à bénéficier des services de réadaptation.



FONDS POUR LE BIEN-ÊTRE DES VÉTÉRANS ET DE LEUR FAMILLE

Votre organisme a-t-il une idée audacieuse et novatrice qui aura un effet positif sur le bien-être des vétérans de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces armées canadiennes et de leur famille? Nous investissons dans les idées qui ont un impact. Nous reconnaissons qu'il y a partout dans le pays d'excellents programmes et d'excellentes recherches qui visent à aider les vétérans et les membres de la GRC.

Chaque année, nous accorderons 3 millions de dollars en subventions et contributions au financement de projets qui appuieront les vétérans et leur famille. Nous fournirons aux candidats retenus une subvention (jusqu'à 250 000 \$) ou une contribution (jusqu'à 1 M\$).

Les lignes directrices sont disponibles sur notre site Web. **L'appel de propositions sera lancé le 1^{er} mai!**



CENTRE D'EXCELLENCE SUR LE TSPT ET LES ÉTATS DE SANTÉ MENTALE CONNEXES

La santé mentale est un élément essentiel du bien-être d'un vétéran. C'est pourquoi nous créons un Centre d'excellence sur le TSPT et les états de santé mentale connexes. Ce centre mettra les connaissances et la recherche de pointe entre les mains des professionnels de la santé et d'autres personnes qui travaillent avec des vétérans tous les jours.

Le centre se concentrera sur la recherche, l'élaboration de programme, l'éducation et la sensibilisation.

Cette approche s'ajoutera aux partenariats entretenus avec les provinces pour fournir un service de soins de santé mentale direct dans les cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel et d'autres centres provinciaux pour malades hospitalisés. Le centre d'excellence fournira d'importants renseignements relatifs aux expériences particulières des vétérans et à la nature précise de leurs besoins de santé.

QUI PEUT PROFITER DE CE CHANGEMENT?

- Le conjoint ou le conjoint de fait d'un vétéran admissible qui ne participe pas à la réadaptation professionnelle en raison de problèmes de santé.
- Le survivant d'un vétéran des Forces armées canadiennes dont la mort était liée à son service.

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

- Les organismes à but non lucratif.
- Certains organismes à but lucratif.
- Les organismes/instituts de recherche.
- Les établissements d'enseignement.
- Les établissements de santé et de services sociaux.
- Les organismes autochtones.

Cette approche aidera tous les vétérans d'un océan à l'autre, et non seulement ceux qui se trouvent dans une région particulière.

Comme dans le cas du Fonds pour le bien-être, les répercussions positives du centre d'excellence iront au-delà de la communauté des vétérans des Forces armées canadiennes. Les vétérans de la Gendarmerie royale du Canada et leur famille, ainsi que d'autres premiers répondants atteints de TSPT et de problèmes de santé mentale connexes, pourront aussi profiter du partage de la recherche, de l'information et des connaissances qui aidera les professionnels de la santé mentale dans tout le pays.



FONDS D'URGENCE POUR LES VÉTÉRANS

En cas d'imprévu, vous n'êtes pas seul. Le nouveau Fonds d'urgence pour les vétérans peut vous aider.

Si vous avez tout à coup un besoin immédiat, communiquez avec nous pour discuter de votre situation. Nous pourrions vous offrir un soutien à court terme. Le fonds peut vous offrir, à vous et à votre famille un appui financier immédiat pour certaines choses comme la nourriture, les vêtements, un abri, les soins de santé nécessaires et d'autres dépenses visant à vous maintenir en sécurité. Nous pourrions également vous diriger vers les appuis dans votre collectivité qui peuvent vous offrir une aide supplémentaire.

Une fois que nous aurons résolu votre besoin immédiat, nous vous aiderons à faire la demande d'autres prestations et services d'Anciens Combattants Canada qui pourraient vous apporter un soutien à long terme.

Comment faire une demande?

-  Visitez un bureau local d'Anciens Combattants Canada
-  Présentez une demande en ligne dans Mon dossier ACC
-  Appelez-nous sans frais au 1-866-522-2122 pendant les heures d'ouverture locales

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

- Les vétérans des Forces armées canadiennes ou un conjoint ou conjoint de fait d'un vétéran, ou encore un survivant ou un orphelin d'un vétéran qui habite au Canada.



VETERANS.GC.CA

PAS DE PAPIER PAS DE TRACASSERIE PRÉSENTEZ UNE DEMANDE AUJOURD'HUI! MON DOSSIER ACC

Inscrivez-vous aujourd'hui à *Mon dossier ACC* qui permet de présenter une demande plus rapidement et facilement pour l'Allocation de formation ou les Services de réorientation professionnelle. Aussi, confirmez l'état de vos demandes et communiquez directement avec nous par messagerie sécurisée.

Les membres de la famille recevant des prestations d'Anciens Combattants Canada peuvent également s'inscrire pour avoir leur propre compte *Mon dossier ACC*.

Mon dossier ACC et l'application mobile Les vétérans le méritent vous permettent de rester en contact avec nous à tout moment, n'importe où, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



ACCÉDER À
L'INFORMATION EN
TOUT TEMPS



SOUMETTRE VOTRE
DEMANDE



ENVOYER DES
MESSAGES
SÉCURISÉS



VOUS
INSCRIRE AU
DÉPÔT DIRECT

VETERANS.GC.CA

Saviez-vous que vous pouvez présenter des demandes en ligne pour bénéficier des nouveaux services et des nouvelles prestations?



ENTRÉE EN VIGUEUR PRÉVUE LE 1^{ER} AVRIL 2019

PENSION À VIE

UN CHOIX POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Les besoins des vétérans canadiens ont beaucoup changé au cours du siècle dernier. Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les pensions* en 1919, nos programmes et services se sont adaptés à l'évolution de vos besoins. La Pension à vie fait partie de cette évolution. En décembre 2017, nous avons annoncé une nouvelle trousse financière qui reconnaît les douleurs et souffrances liées à votre service.

La Pension à vie introduit trois nouvelles prestations :

1 INDEMNITÉ POUR SOUFFRANCE ET DOULEUR

Reconnaît la douleur et la souffrance endurées par un membre ou un vétéran atteint d'une invalidité résultant d'une blessure et/ou d'une maladie liée au service et lui verse à vie un montant non imposable maximal de 1 150 \$ par mois.

2 INDEMNITÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR SOUFFRANCE ET DOULEUR

Offre une reconnaissance additionnelle aux vétérans qui se heurtent à des obstacles à la réinsertion dans la vie civile après leur service militaire en raison d'une déficience permanente et grave liée au service. Selon le degré de déficience, le paiement mensuel non imposable est de 500 \$, 1 000 \$ ou 1 500 \$.

3 PRESTATION DE REMPLACEMENT DU REVENU

Offre un soutien du revenu mensuel aux vétérans aux prises avec des obstacles à la réinsertion en raison d'un problème de santé découlant principalement de leur service. Elle sert de remplacement au revenu qui aurait été gagné si le vétéran n'avait pas été victime d'une blessure ou d'une maladie en lien avec son service.

Ces changements, qui devraient entrer en vigueur le 1^{er} avril 2019, s'inscrivent dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à favoriser le bien-être qui combine la reconnaissance financière de la douleur et de la souffrance, le remplacement du revenu, ainsi qu'une gamme de services et de programmes axés sur le bien-être pour vous aider ainsi que votre famille dans votre vie après le service militaire.

« SERVIR SON
PAYS EST
UNE MISSION
PLUS GRANDE
QUE SOI. »

VÉTÉRAN DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

MYTHE et RÉALITÉ

Pour vous aider à comprendre ces nouvelles prestations, voici des réponses à quelques-uns des mythes les plus courants au sujet de la Pension à vie :

 MYTHE J'ai entendu dire que l'option de paiement mensuel est simplement la somme forfaitaire étalée sur la vie d'un vétéran sous la forme de paiements mensuels.	 RÉALITÉ L'option de paiement mensuel sera versée à vie, et le montant que vous pouvez recevoir n'est pas plafonné. Vous pouvez donc recevoir plus que le montant forfaitaire au cours de votre vie. Vous recevez ainsi toute votre vie un revenu mensuel prévisible.
MYTHE J'ai déjà reçu une indemnité d'invalidité, donc l'option de paiement mensuel ne m'aidera pas.	RÉALITÉ En fait, 60 % des vétérans qui ont reçu l'indemnité d'invalidité recevront un paiement mensuel supplémentaire grâce à la Pension à vie. À compter du 1 ^{er} avril 2019, ces vétérans recevront automatiquement un montant rajusté, qui leur sera expliqué par un représentant d'Anciens Combattants Canada.
MYTHE J'ai entendu dire que la <i>Loi sur les pensions</i> était plus généreuse pour les vétérans que ce programme de Pension à vie.	RÉALITÉ La <i>Loi sur les pensions</i> a été conçue en 1919 après la Première Guerre mondiale et portait sur les besoins financiers. Cent ans plus tard, nous en savons beaucoup plus sur ce qui est nécessaire pour réussir la transition à une vie civile, c'est pourquoi nous offrons une gamme complète de programmes de réadaptation et de bien-être pour mieux vous soutenir, vous et votre famille.
MYTHE Les vétérans qui reçoivent actuellement le supplément à l'allocation pour incidence sur la carrière verront leur allocation mensuelle diminuer de 1 000 \$ quand la Pension à vie entrera en vigueur.	RÉALITÉ Aucun vétéran ne recevra moins que le ou les montants des paiements d'allocation pour perte de revenus, de l'allocation de sécurité du revenu de retraite et du supplément à l'allocation pour incidence sur la carrière auxquels ils étaient admissibles avant la mise en œuvre de la prestation de remplacement du revenu. Ces montants seront protégés à l'entrée en vigueur et indexés.

Pour en savoir plus sur les prestations du programme de pension à vie, consultez notre site Web à l'adresse veterans.gc.ca/fra/services/pension-a-vie.

JE SUIS UNE VÉTÉRAN

Chaque vétéran blessé suit sa propre voie de rétablissement. Pour Natacha Dupuis, ce fut un retour vers sa passion d'enfance, l'athlétisme, et, pour finir, l'occasion de représenter encore une fois le Canada sur la scène internationale – cette fois-ci, dans des circonstances très différentes.

Natacha a toujours su qu'elle voulait devenir militaire. À 18 ans, elle a participé au programme Formation des réservistes. En 2002, elle s'est enrôlée dans la Force régulière, puis a servi en Bosnie et deux fois en Afghanistan.

Natacha a vu 13 véhicules exploser en Afghanistan. Chaque incident a été un choc émotionnel, mais l'un d'eux se démarque des autres. C'était le 20 mars 2009.

« Nous participions à une mission d'une semaine, et le véhicule derrière moi a explosé à cause d'un engin explosif improvisé, tuant deux de mes frères d'armes , se souvient-elle. Nous étions les premiers intervenants. »

Cet incident a déclenché un cas grave de trouble de stress post-traumatique (PTST). Malgré d'importants épisodes d'insomnie et des cauchemars, Natacha a persévéré et a terminé les deux mois restants de sa rotation.

« Je ne sais toujours pas comment j'ai fait », dit-elle. « Chaque jour j'ai pensé à arrêter, mais je ne pouvais pas faire ça à l'équipe. »

À son retour au Canada, ses symptômes se sont aggravés à un point tel qu'elle était incapable de prendre soin d'elle-même, étant victime d'un « traumatisme total ». Natacha est reconnaissante de l'aide qu'elle a reçue des Forces armées canadiennes et d'Anciens Combattants Canada (ACC) durant ces journées sombres.

« Je ne pouvais même pas faire des toasts. J'avais besoin de beaucoup de soins et de traitements, et je les ai reçus. »

Les études ont joué un rôle important dans le rétablissement de Natacha. En tant que canonnière et conductrice de char, ses compétences n'étaient pas facilement transférables à la main-d'œuvre civile. Avec l'aide du Régime d'assurance-revenu militaire (RARM), elle a obtenu un diplôme d'études collégiales en gestion de la sécurité – une grande réussite pour Natacha –, qui n'avait pas de diplôme d'études secondaires lorsqu'elle est entrée dans l'armée.

« Il est très important de connaître et d'utiliser tout le soutien auquel nous avons droit », dit-elle, en ajoutant que l'aide reçue dans le cadre du programme Services de réadaptation d'ACC a fait une réelle différence dans son cas.

Malgré tout, il manquait quelque chose. Natacha prenait du poids et son désir de participer au monde extérieur diminuait. Lorsqu'on lui a offert une place dans l'Équipe du Canada pour les Jeux Invictus 2016 à Orlando, cela lui a donné la motivation dont elle avait besoin.

« Si je dois représenter l'Équipe du Canada, je me suis dit : "C'est ma chance de reprendre le contrôle. Pas seulement ma santé physique, mais aussi ma santé mentale". »

Elle a remporté trois médailles (dont deux médailles d'or) à ces Jeux, un avant-goût de sa prestation exceptionnelle en tant que co-capitaine de l'Équipe du Canada lors des Jeux Invictus 2017 à Toronto, où elle a remporté quatre médailles, dont trois médailles d'or.

« Je n'aurais jamais cru pouvoir porter à nouveau la feuille d'érable. Je pensais que ma vie était finie. Je pensais que je n'avais plus rien à donner. Le fait de représenter le Canada une fois de plus m'a rendue très fière. Les Jeux Invictus ont été mes Jeux olympiques à moi. »

Natacha présente toujours des symptômes de stress post-traumatique, mais elle se dit maintenant nettement mieux armée pour y faire face. Elle continue de participer à la Course de l'Armée canadienne et à l'organisation Soldat en mouvement. Employée à temps plein dans la fonction publique fédérale (embauchée dans le cadre de la *Loi sur l'embauche des anciens combattants*), elle continue de transmettre son message d'espoir dans les conférences auxquelles elles participe.

« CELA FAIT VRAIMENT DU BIEN DE TRANSFORMER UNE EXPÉRIENCE TRÈS TRAUMATISANTE EN QUELQUE CHOSE DE POSITIF QUI ME PERMET D'AIDER LES AUTRES. CELA M'AIDE À DONNER UN SENS À TOUT CELA. »

« IL EST TRÈS IMPORTANT DE CONNAÎTRE ET D'UTILISER TOUT LE SOUTIEN AUQUEL NOUS AVONS DROIT »

L'HISTOIRE DE NATACHA

ÂGE : 38
ANNÉES DE SERVICE : 17
GRADE : Caporal-chef (à la retraite)
GROUPE : Corps blindé
VILLE NATALE : Gatineau, Québec

Natacha raconte son histoire dans l'espoir que d'autres se reconnaîtront dans ses difficultés et ses réussites et demanderont de l'aide en cas de besoin. Nous reconnaissons que nous devons en faire plus pour améliorer le soutien offert aux vétérans et aux membres de leur famille. Notre mission est de fournir le soutien dont vous et votre famille avez besoin durant votre transition pour atteindre vos objectifs, tout comme Natacha. Merci de partager votre histoire avec nous, Natacha!

Racontez-nous votre histoire: VAC.Communications.ACC@vac-acc.gc.ca

VOTRE SANTÉ MENTALE EST IMPORTANTE

Au Canada et partout dans le monde, le vent est train de tourner, tandis que nous travaillons tous ensemble pour réduire la stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale. Nous voulons poursuivre cette conversation et sensibiliser davantage le public au moyen de nos interactions quotidiennes avec vous et tous les Canadiens.

En plus de changer la conversation sur la santé mentale, en créant un Centre d'excellence sur le TSPT, nous investissons afin d'enrichir nos connaissances sur les problèmes de santé mentale. Ce centre réunira des chercheurs en santé mentale et aidera à informer la communauté des vétérans, les professionnels de la santé et les Canadiens au sujet des problèmes de santé mentale, des dernières recherches et des ressources. Pour ceux qui ont été libérés pour des raisons médicales, l'accès au Programme pour les familles des vétérans vous aidera à vous adapter à la vie civile. Enfin, Anciens Combattants Canada et les Forces armées canadiennes travaillent en collaboration pour améliorer tous les éléments du processus de transition afin de vous aider à réduire au minimum le stress pendant une période de changements profonds.

Il est important de connaître les programmes offerts pour soutenir votre santé mentale et votre bien-être. Consultez le site veterans.gc.ca pour obtenir une liste des nombreuses ressources à votre disposition dans votre collectivité ou votre province, ainsi que d'autres organisations, y compris celles en ligne.



Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, avez besoin d'une aide immédiate, le Service d'aide d'ACC peut vous aider. Il est disponible 24 heures par jour, 365 jours par an.

APPELEZ SANS FRAIS LE 1-800-268-7708

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES ET ANCIENS COMBATTANTS CANADA



STRATÉGIE CONJOINTE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Le suicide d'un vétéran ou d'un membre actif est une tragédie particulièrement douloureuse. Il touche non seulement le membre, le vétéran et ses proches, mais la communauté militaire et des vétérans en général. Des questions nous viennent immédiatement à l'esprit : Qu'aurions-nous pu faire pour empêcher ce drame? Comment pouvons-nous empêcher une telle perte à l'avenir? En réalité, le suicide est profondément complexe. Il n'y a pas de cause unique ni de solution simple.

Les vétérans et les membres des Forces armées canadiennes font face à des facteurs de stress similaires, mais aussi différents par rapport à ceux de la population générale du Canada. La Stratégie conjointe de prévention du suicide mentionne les mesures prises par les Forces armées canadiennes et Anciens Combattants Canada qui contribueront à la prévention du suicide dans la mesure du possible. Beaucoup sont déjà en place et d'autres sont en cours d'élaboration. La stratégie combine nos efforts dans les domaines de l'éducation, de la communication et des soins de santé et au niveau des protocoles, des politiques et des procédures ministériels pour contribuer à renforcer la résilience, à réduire le risque de suicide et à offrir un soutien quand et là où le besoin se fait sentir.

Pour lire la stratégie, consultez notre site Web à l'adresse veterans.gc.ca



Êtes-vous un vétéran ou un membre des Forces armées canadiennes ou un membre de la famille d'une personne qui souffre d'une blessure de stress opérationnel, comme le TSPT, l'anxiété ou la dépression?

DÉSIREZ-VOUS :

...rencontrer d'autres personnes qui vivent des expériences similaires?

...recevoir des conseils pour savoir comment y faire face et soutenir vos proches?

...découvrir de nouveaux points de vue utiles?

Cliquez sur le lien suivant pour en apprendre davantage sur le soutien par les pairs du programme SSBSO

osiss.ca

LE CANADA SE SOUVIENT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de
125 000
membres des Forces armées canadiennes ont participé à des opérations internationales de soutien de la paix au cours des six dernières décennies, dans des pays du monde entier. Des dizaines de milliers de nos militaires ont également participé à des conflits tels que la guerre du Golfe et la mission en Afghanistan pendant cette période. Ce ne sont là que quelques exemples de leur contribution remarquable.

CETTE ANNÉE, LES CANADIENS ONT UNE OCCASION PARTICULIÈRE DE SE SOUVENIR DE NOS SOLDATS DE LA PAIX

Le 9 août 2018 marquera le 10^e anniversaire de la Journée nationale des Casques bleus. Cette date a été choisie afin de commémorer cette journée en 1974 où le Canada a subi ses pertes les plus lourdes en un seul incident durant une mission de maintien de la paix lorsqu'un aéronef de transport des Forces armées canadiennes a été abattu au Moyen-Orient.

Merci à toutes celles et ceux qui ont servi dans le cadre de ces missions de soutien de la paix et d'autres efforts militaires à l'étranger. Nous vous en sommes éternellement reconnaissants. Il en va de même à toutes celles et ceux qui continuent de servir.

▶ Plus de 40 000 courageux membres des Forces armées canadiennes ont servi sur le théâtre des opérations en Afghanistan de 2001 à 2014; 158 d'entre eux y ont malheureusement perdu la vie. Ce pays accidenté de l'Asie du Sud-Ouest était un endroit très dangereux où servir.

▶ Chypre accueille l'une des missions internationales de maintien de la paix les plus longues de notre pays. Plus 25 000 Canadiens ont servi à Chypre au fil des ans afin d'aider à maintenir une paix précaire depuis 1964. La soi-disant « ligne verte » sépare les populations turque et grecque de Chypre.

▶ Les Forces armées canadiennes ont participé aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies au Rwanda de 1993 à 1996. Le pays étant déchiré par un conflit ethnique, les casques bleus ont fait ce qu'ils pouvaient dans cet environnement chaotique. Ils ont contribué de façon importante aux efforts humanitaires, au déminage et à la réinstallation des réfugiés, mais ils n'ont pas pu empêcher les pires actes de cette violence horrible.

À VENIR EN 2018

Il y a un siècle se terminait « la guerre qui devait mettre fin à toutes les guerres » (ou « la der des ders »). On dit que c'est pendant la Première Guerre mondiale que le Canada est arrivé à maturité et est devenu une nation. Ce fut, sans aucun doute, un moment décisif dans l'histoire de notre pays. La victoire a cependant coûté très cher. Plus de 66 000 Canadiens sont morts pendant cette guerre et plus de 172 000 ont été blessés.

Anciens Combattants Canada aidera les Canadiens à souligner cet important anniversaire, ici et à l'étranger. Nous mettrons également en lumière les cent derniers jours de combat du Canada, juste avant l'armistice de la Première Guerre mondiale et le rôle important que les Canadiens ont joué pendant cette période charnière.

Nous soulignerons également le 65^e anniversaire de la signature de l'armistice de la guerre de Corée – une guerre largement différente dans un pays très différent. Les Canadiens se sont à nouveau portés volontaires par milliers pour protéger les valeurs et les libertés que nous chérissons le plus. Ces efforts et les 516 Canadiens qui ont payé de leur vie en servant dans la guerre de Corée ne seront jamais oubliés.

Nous allons également nous appuyer sur les récents efforts déployés pour promouvoir l'inclusion dans le respect et raccorder la commémoration des pierres de touche importantes de l'histoire militaire du Canada à l'expérience de service des jeunes anciens combattants, y compris la génération actuelle qui a servi en Afghanistan et ailleurs dans le monde.



1

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
Photo gracieuseté de la :

1. Musée canadien de la guerre
2. Musée impérial de la guerre
3. Bibliothèque et Archives Canada



2



3



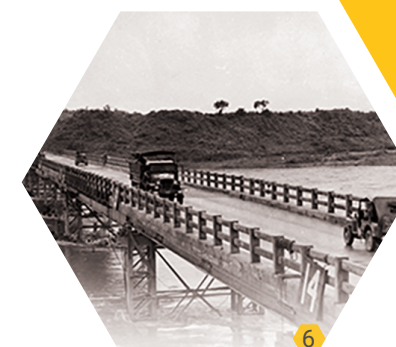
4



5

GUERRE DE CORÉE
Photo gracieuseté de la :

- 4,5,6 Bibliothèque et Archives Canada



6

JEUX INVICTUS

En septembre 2017, Toronto a accueilli 550 athlètes de 17 pays à l’occasion des Jeux Invictus – un événement sportif adapté pour les militaires, hommes et femmes, et les vétérans malades et blessés. Les avez-vous suivis? Avez-vous été inspiré par les incroyables athlètes qui ont participé aux Jeux? Vous n’étiez pas le seul. Plus de 75 000 spectateurs sont venus voir les Jeux et 111 pays du monde entier les ont suivis.

C’est avec fierté que nous avons soutenu les Jeux Invictus, assisté à des exploits incroyables et vu la camaraderie édifiante entre les pays et les athlètes. Les histoires de perte, de guérison et de rétablissement nous ont tous rendus fiers de faire partie de l’aventure. L’une de ces athlètes, Natacha,



ÊTES-VOUS
INTÉRESSÉ
PAR LES JEUX
INVICTUS 2018?
invictusgames2018.org

est présentée dans ce magazine. Consultez l’article qui lui est consacré à la page 6.

Les Jeux de Toronto ont connu la plus grande participation à ce jour. L’équipe du Canada se rendra à Sydney, en Australie, pour participer aux Jeux Invictus 2018 aux antipodes.

Suivez les Jeux, du 20 au 27 octobre prochains pour encourager nos athlètes!

BUDGET DE 2018

En février 2018, le gouvernement fédéral a annoncé le budget de 2018. Au-delà de Pension à vie, les autres soutiens à l’intention des vétérans dans le budget de 2018 comprennent ce qui suit :



CRÉDIT D’IMPÔT POUR CHIENS D’ASSISTANCE PSYCHIATRIQUE

Le gouvernement reconnaît que les chiens d’assistance psychiatrique peuvent jouer un rôle important pour aider les Canadiens à composer avec des états comme le trouble de stress post-traumatique. Le gouvernement propose d’étendre le crédit d’impôt pour frais médicaux aux coûts relatifs à ces animaux en 2018 et les années d’imposition ultérieures.



ENTRETIEN DE CIMETIÈRES ET DE PIERRES TOMBALES

En 2017, selon une évaluation effectuée par Anciens Combattants Canada, il y avait un arriéré de 45 000 tombes dont le Ministère s’occupe au Canada qui nécessitaient des réparations. Afin d’éliminer l’arriéré actuel au cours des cinq prochaines années, le gouvernement propose d’accorder un financement de 24,4 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2018-2019.



MEILLEURS SERVICES POUR LES VÉTÉRANS

Afin de suivre le rythme de l’augmentation de la demande et de veiller à ce que les anciens combattants obtiennent les services et les prestations lorsqu’ils en ont besoin, le gouvernement propose de fournir un financement de 42,8 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2018-2019, en vue d’accroître la capacité en matière de prestation de services à Anciens Combattants Canada.

UN MESSAGE POUR LES VÉTÉRANS LGBTQ2

Si vous avez servi dans les Forces armées canadiennes ou la Gendarmerie royale du Canada et subi une blessure ou souffert d’une maladie liée au service, mais que vous ne saviez pas que vous pourriez être admissible aux prestations et services offerts par Anciens Combattants Canada en raison de la façon dont vous avez été traité ou libéré de l’armée, appelez-nous. **Vous êtes admissibles aux mêmes prestations et services que les autres anciens combattants.** Nous voulons nous assurer que vous recevez les prestations auxquelles vous avez droit.

Appelez sans frais le 1-800-487-7797.

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez également consulter le site veterans.gc.ca.



RACONTEZ-NOUS VOTRE HISTOIRE!

Les histoires de vétérans, comme celles partagées par John et Natacha, nous aident à continuellement améliorer nos services et la manière dont nous communiquons l'information.

Afin d'améliorer la visibilité, nous utilisons de nouveaux outils et de nouvelles approches pour sensibiliser les communautés clés. Par exemple, nous organisons un plus grand nombre de séances Facebook en direct pour mettre en évidence des programmes en particulier, comme le SSBSO, les premiers soins en santé mentale pour les vétérans, la prévention du suicide et le nouveau plan de Pension à vie.

Nous continuerons de déployer ces efforts et de renforcer nos autres outils de consultation et de communication pour nous assurer que vous et vos familles êtes au courant de tous les services, programmes et prestations à votre disposition durant dans votre transition à la vie après le service.

Êtes-vous un vétéran ou un membre de la famille prêt à raconter votre histoire à la communauté? Faites-le-nous savoir par courriel à l'adresse VAC.Communications.ACC@vac-acc.gc.ca.

Courriel : VAC.Communications.ACC@vac-acc.gc.ca

Site Web : veterans.gc.ca

Téléphone : 1-866-522-2022

En ligne :

Veterans Affairs Canada
PO BOX 7700
Charlottetown, PE
C1A 8M9



NOUS SOMMES JOHN ET TRACY.

Lisez notre histoire à la page 6